



Patine de l'Indien ®

Origine :

Inspirée par l'observation de phénomènes naturels ayant entraîné une fossilisation des arbres dans une réserve indienne de l'Arizona.

Procédé de fabrication :

Composée essentiellement de silice colloïdale, silicate de potassium, borates (sels de Bore) et eau, la Patine pétrifie le bois, le rendant extrêmement dur, si bien que les insectes ne peuvent plus l'attaquer. **Exclusivement minérale**, elle ne contient aucune substance susceptible de se décomposer avec le temps; elle devient au contraire de plus en plus dure. Son alcalinité et la présence de borates lui confèrent ses propriétés anti fongiques et assainissantes.

Caractéristiques :

Dans le bois protégé par la Patine de l'Indien les insectes ne reconnaissent plus les substances nutritives qu'ils recherchent (amidons, lignine, cellulose...) et qui sont minéralisés; d'autre part les champignons ne s'y développent pas.

La Patine de l'indien étant de nature assez différente des produits habituels, il est recommandé de toujours faire des essais préalables. **A l'extérieur**, attendre si possible 15 à 30 jours pour juger de l'aspect, et renouveler de temps en temps selon l'évolution.

Mise en œuvre :

S'utilise en une ou plusieurs couches, pure ou diluée (à l'eau la plus douce possible), de 20 à 30% selon les fonds plus ou moins absorbants. On peut colorer auparavant avec des oxydes naturels et cirer ensuite avec une cire de Carnauba.

La Patine réagit avec l'humidité de l'air, pouvant provoquer un éclaircissement du support allant jusqu'au blanchiment et ce, de façon parfois irrégulière. Les bois prennent alors un aspect cerné ou de «bois flotté» qui peut être très décoratif mais pas forcément souhaité. Dans ce cas, il est recommandé de faire des essais préalables.

A l'extérieur, le blanchiment se produit toujours.

Sur bois : Outre son pouvoir de protection, la Patine de l'Indien® renforce les bois très attaqués et pulvérulents et fixe les vermouluures, par ex. sur une vieille charpente, évitant un fastidieux buchâge. Elle peut être utilisée en injections pour une protection en profondeur des poutres aux encastresments dans les murs ou aux endroits fragiles soumis à l'humidité.

Sur les isolants naturels : comme le chanvre ou la cellulose, une pulvérisation renforcera la protection contre les insectes, moisissures et rongeurs.

Sur les supports minéraux : plâtre, chaux, enduits : elle les durcit, bloque les grains et la poussière. Limite la formation de salpêtre au bas des murs et assainit tout support humide.

Consommation :

De 8 à 12 m²/ litre / couche suivant la nature et la porosité des fonds

Ne pas utiliser sur des fonds douteux, déjà peints ou présentant des restes de peintures ou de colles, sans essai préalable. Des réactions peuvent se produire dans les semaines qui suivent.

La Patine ne présente aucun danger pour la santé mais du fait de son alcalinité, il est recommandé de porter gants et lunettes. Ne pas utiliser sur le verre, l'émail.

LA PATINE DE L'INDIEN, POUR QUE LE BOIS DURE LONGTEMPS

DISTRIBUTEUR FRANCE : www.eco-logis.com

TOULOUSE-PINSAGUEL 05 61 08 83 45

ISTRES-PROVENCE 04 42 48 56 09